

Quelles métropoles POUR demain ?

Enjeux autour de la loi de
modernisation et d'affirmation des
métropoles



CONTEXTE

En 1800, à peine 2% de la population mondiale vivait dans une zone urbaine. Aujourd’hui, c'est **50% de la population qui vit en milieu urbain.**

Dans une logique **de concurrence internationale**, les grandes mégapoles souhaitent concentrer un maximum de pouvoir politique, financier, intellectuel pour peser sur la mondialisation. Elles regroupent ainsi des populations de plus en plus importantes.

En Occitanie, c'est plus de **2/3 de la population qui vit en ville.**

Le **PARTIT OCCITAN** s'oppose à cette vision libérale d'affrontement entre grandes mégalopoles. Il préconise au contraire une vision du territoire équilibrée avec un réseau de villes moyennes.

Seule l'**émergence d'un pouvoir régional**, comme c'est le cas dans la plupart des pays européens, peut en effet veiller à un **aménagement du territoire équilibré** entre espace rural et espace urbain.

Les **régions** sont devenues un échelon pertinent pour porter un projet politique social, économique, culturel et environnemental.

Loi de modernisation et affirmation des métropoles

Le gouvernement a proposé une nouvelle organisation territoriale pour faire travailler plus efficacement les collectivités locales.

Les régions sont confortées dans un certain nombre de compétences (*aménagement du territoire, environnement, développement économique, innovation, transport*), le département l'est moins (*social, solidarité*) mais il n'est pas remis en cause quand il faudrait le fusionner avec la région.

Au niveau intercommunal, c'est la création d'une nouvelle collectivité territoriale à statut particulier, la métropole, qui est largement détaillée.

C'est tout le paradoxe de cette loi, qui critique le millefeuille territorial mais invente un nouveau statut en oubliant de simplifier les strates existantes.

Ce dispositif est complété de façon secondaire par le pôle métropolitain et le pôle d'équilibre territorial et rural, **remplaçant les « pays », abrogés en 2010.**

L'émergence des métropoles va structurer la coopération intercommunale avec des effets positifs sur des territoires qui n'arrivent pas à la faire aujourd'hui (ex Aix-Marseille).

Mais le risque est de voir ces structures, qui concentreront des moyens importants, prendre le pas sur la région.

De plus, le long chapitre consacré au Grand Paris dévoile le modèle de développement dépassé qui consiste à croire que le développement de Paris profite à l'ensemble des régions :

« La métropole du Grand Paris est constituée en vue [...] développer un modèle urbain, social et économique durable, moyens d'une meilleure attractivité et compétitivité au bénéfice de l'ensemble du territoire national »

PROCHAINES ÉTAPES

La réforme territoriale a été saucissonnée en 3 textes et c'est la première partie sur les métropoles qui a été votée fin 2013.

Le 2^{ème} texte à venir sera celui des régions, avant le 3^{ème} et dernier texte sur la clarification des compétences.

Le prochain texte de loi de décentralisation pourrait voir le schéma régional d'aménagement et de développement du territoire revêtir un caractère prescriptif et les régions dotées d'un premier pouvoir règlementaire.

Cependant, attendons de voir les arbitrages définitifs ...

Il est important de noter que cette réforme arrive en pleine pénurie d'argent public. **Derrière la simplification, le gouvernement espère pouvoir faire de nouvelles économies sur le dos des collectivités**, ce qui n'est pas du goût des élus locaux.

Il reste cependant à ouvrir le débat sur la fiscalité. Comment réfléchir à l'avenir d'une région, à sa fusion avec une autre, si nous ne posons pas d'abord la question des ressources qui peuvent être gérés par cette région ?

En l'absence d'autonomie financière, la région n'a pas la possibilité de faire de la politique, de proposer des projets : elle devient une gestionnaire déconcentrée de mission déléguées par l'Etat.

C'est enfin sur le mode d'élection que le Partit Occitan tiendra à rappeler la nécessité d'appliquer la proportionnelle à des scrutins de liste pour faire en sorte que les institutions soient en phase avec les aspirations des femmes et des hommes de nos régions.



PARTIT OCCITAN

[HTTP://PARTITOCCITAN.ORG](http://PARTITOCCITAN.ORG)

Le Partit Occitan est un parti politique autonomiste et écologiste de gauche. Présent en Occitanie, dans les luttes sociales, économiques ou d'aménagement du territoire, il milite aussi pour une Europe des peuples et des régions solidaires. Son combat pour la langue et la culture occitane va de pair avec la défense de la diversité.

Janvier 2014